

20 OCT. 2015



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE :										
direction de	N° 27785										
de	Dir.	CE	CM	CE	SGM	SAF	SICED	SCBT	PPRB	PZF	
l'environnement	coûts EM	Projets Trans	Com								
AFFECTÉ							<input checked="" type="checkbox"/>				
COPIE											
OBSERVATIONS	21/10 → BICRS → 23/10 W										

Païta, le 15 OCT. 2015

N° 2015/5382/FM/LD
Direction des Services Techniques
Service Infrastructure - Voirie - Environnement
Affaire suivie par
CA N° 3924 du 7/07/2015

Objet : Transmission des résultats du bilan 24 heures
V/Réf : votre courrier n° 2015-16997/DENV du 1/07/2015

Madame la directrice,

En réponse à votre courrier ci-dessus référencé, je vous prie de trouver ci-joint les résultats du bilan 24 heures de la station d'épuration de l'arène du sud de Païta.

Veuillez agréer, Madame la directrice, l'expression de mes meilleures salutations.



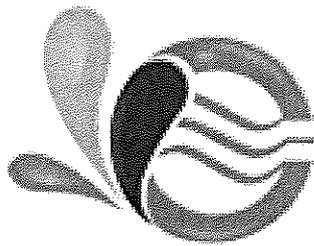
Le MAIRE

Pour le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général

JOSÉ SASTOURNE MALETOU

MADAME LA DIRECTRICE DE L'ENVIRONNEMENT PAR INTERIM
PROVINCE SUD
BP L1
98849 Nouméa Cedex

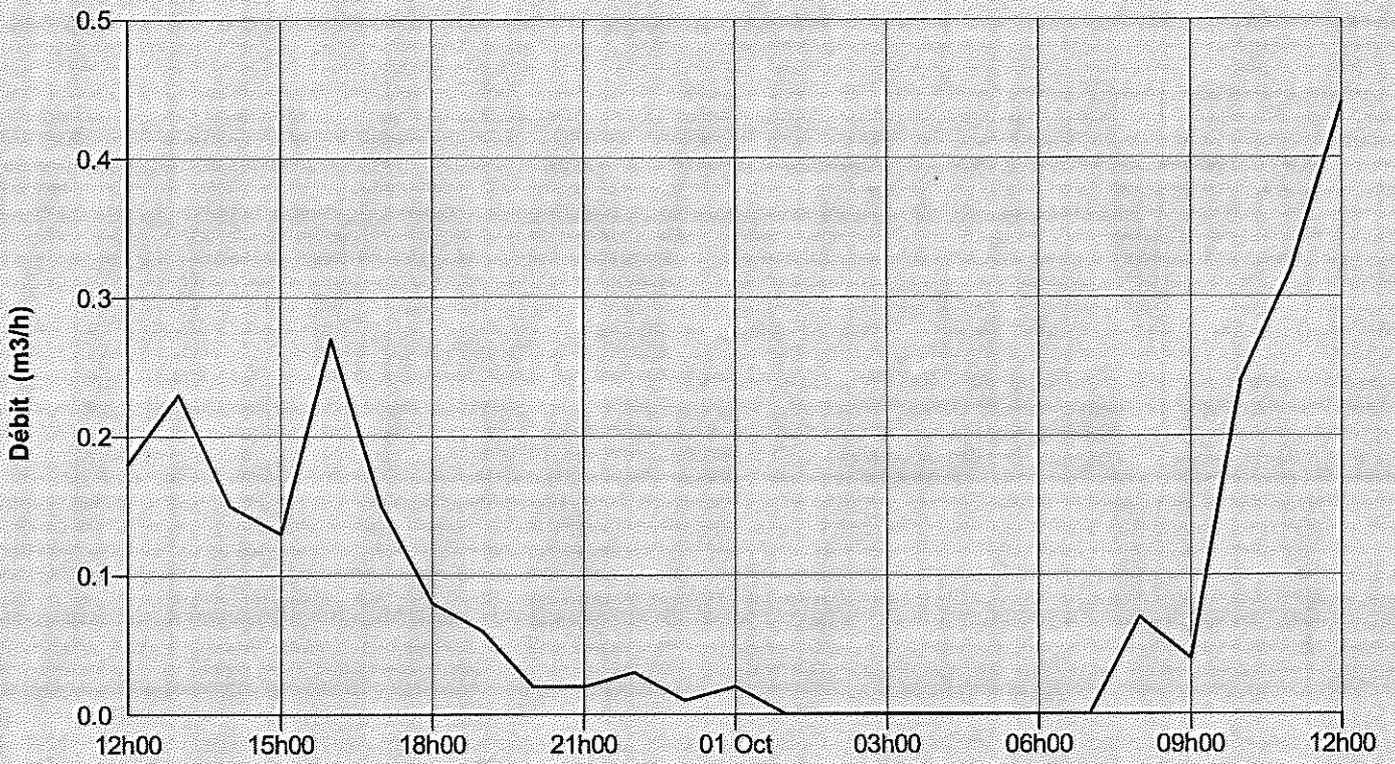
Mairie de Païta - BP7
98890 - Nouvelle-Calédonie
Tél. 35 21 11 - Fax 35 30 47
Courriel: secretariat.general@ville-paita.nc



Calédonienne
des Eaux

Site	: ARENESUD	Donnée	: Débit (m3/h)
Notes	:	Départ	: Mer 30/09/2015 à 12:00:00
Enregistreur	: Vistaplus	Arrêt	: Jeu 01/10/2015 à 12:00:00
Voie	: Compteur simple [02]	Période	: 1 hr
Minimum	: 0.00 m3/h	Jeu 01/10/2015 à 01:00:	
Maximum	: 0.44 m3/h	Jeu 01/10/2015 à 12:00:	
Moyenne	: 0.10 m3/h		

Site : ARENESUD



Date	Heure	m3/h
30/09/2015	12:00:00	0.18
	13:00:00	0.23
	14:00:00	0.15
	15:00:00	0.13
	16:00:00	0.27
	17:00:00	0.15
	18:00:00	0.08
	19:00:00	0.06
	20:00:00	0.02
	21:00:00	0.02
	22:00:00	0.03
	23:00:00	0.01
	01/10/2015	00:00:00
01:00:00		0.00
02:00:00		0.00
03:00:00		0.00
04:00:00		0.00
05:00:00		0.00
06:00:00		0.00
07:00:00		0.00
08:00:00		0.07
09:00:00		0.04
10:00:00		0.24
11:00:00		0.32
12:00:00	0.44	
Minimum	01/10/2015	0.00
Maximum	01/10/2015	0.44
Moyenne		0.10

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: PS STEP ARENE DE SUD	Echantillon prélevé par	: Préleveur automatique
N° d'enregistrement	: 1506654	Date de prélèvement	: 5/10/15
Nature du prélèvement	: EAU USEE	Date d'arrivée au laboratoire	: 5/10/15
Lieu du prélèvement	: Sortie STEP ARENE DU SUD	Date début d'analyse	: 5/10/15
	Bilan 24H	Date de validation	: 14/10/15

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES			
pH (2).....	7,24		0,05
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	20,7	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMETRE)			
PARAMETRES CHIMIQUES			
Demande biochimique en oxygène.....	14	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	17	mg/l	2
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	81	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le chiffre (2)

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.



Calédonienne
des Eaux



Analyse n°1506654 : Page 2 / 2

Nouméa, le 14 Octobre 2015

Le Chef de Laboratoire,

EN/CAN/13

Indice de révision : a